# FORMATION PASSERELLE 7H
# BOITE AUTOMATIQUE VERS MANUELLE

**Conditions d'inscription** :

Être âgé de 17 ans minimum
Avoir le permis B78 Cette formation de 7h sur boite manuelle s'adresse aux personnes titulaires du permis B sur boite automatique (pour des raisons non médicales) désirant conduire un véhicule à changement de vitesse manuel.

**Module 1** : 2h - - Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre Avoir la capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

**Module 2** : 5h - - Savoir utiliser la boite de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'écoconduite. Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

La formation BEA est la même que pour un permis B « traditionnel »

Il est important de noter que le titulaire d'un permis BEA ne peut conduire que des véhicules équipées BEA : la mention de conduite uniquement sur BEA (boite à embrayage automatique) est portée sur le permis de conduire. (B78)